

CENTRE HOSPITALIER
DENAIN



Hôpital situé dans le Nord à 20 minutes de Valenciennes, 45 minutes de Lille,
avec 5 pôles cliniques, un plateau technique,
des activités de Médecine-Chirurgie-Obstétrique, Urgences, Soins de Suite et de Réadaptation, Psychiatrie,
Pédopsychiatrie et EHPADs, recrute un(e)

Sage-femme coordinateur Secteurs de Gynéco-Obstétrique

Les candidatures de l'ensemble des professionnels pouvant justifier de 3 ans d'encadrement et d'une expérience sur une activité en lien avec l'obstétrique ou la puériculture seront étudiées.

LES MISSIONS DU SERVICE :

La maternité Etienne STEEN du Centre Hospitalier de DENAIN est une maternité de type I.
Elle accueille et prend en charge les grossesses sans risque identifié et les soins courants aux nouveau-nés.

La maternité regroupe différents secteurs :

Le bloc obstétrical comprenant 3 salles de naissance, 1 salle nature, 2 salles de réanimation néonatale, 1 salle de surveillance néonatale et 1 salle dédiée aux césariennes d'urgence & sa salle de réveil.

Un secteur Gynéco, Grossesses Pathologiques (4 lits)

Un secteur Suites de naissance : 19 lits,

Un secteur Hospitalisation de jour (Diabétologie, Obstétrique) et IVG: 3 places.

Un secteur des Consultations

Un secteur de Planification – Orthogénie

En 2023, 840 naissances ont été enregistrées ainsi que 17 432 passages en consultation.

La moyenne des passages journaliers est de 33 passages sur le secteur programmé, et 14 passages sur le secteur urgences.

L'équipe de la maternité est composée de 4 médecins gynécologues obstétriciens, d'un médecin généraliste à compétence de gynécologie médicale, de 23 sages-femmes (19,6 ETP), une puéricultrice (1 ETP), 16 Auxiliaires de puériculture (14 ETP), 8 Agents des services hospitaliers (7 ETP), 8 secrétaires (7,8 ETP), une conseillère conjugale.

FONCTIONS ET MISSIONS DE L'ENCADREMENT :

Organiser l'activité des sages-femmes et du personnel paramédical et administratif, animer l'équipe et coordonner de manière efficiente les moyens du service de soins en veillant à l'efficacité et la qualité des soins tout en favorisant la coordination entre les différents intervenants auprès du public accueilli selon les conditions décrites dans le décret n° 98-900 du 9 octobre 1998

Il travaille en étroite collaboration avec le médecin chef de service, et le cadre de pôle.

Pour l'accompagner dans ses missions, il travaille en collaboration, et sous sa responsabilité, avec une sage-femme référente.

ACTIVITÉS PRINCIPALES :

Qualité et soins :

- Contribuer/Construire et suivre des indicateurs de service et de pôle et participer à leur analyse
- Réaliser des retours d'expérience selon les difficultés rencontrées
- Définir les priorités de travail et hiérarchiser les missions à effectuer
- Formaliser un rapport d'activités pertinent
- Être force de propositions sur les projets à mener : conduite de projet, réponses aux appels à projet.
- Susciter les actions d'amélioration dans l'équipe en tenant compte des projets de service, de pôle, de soins.
- Organiser la réalisation et l'évaluation des protocoles spécifiques à l'unité
- Être garant de l'application des protocoles institutionnels

RH :

- Veiller à la mise en adéquation des moyens de l'activité
- Elaborer les fiches de postes de tous les professionnels placés sous sa responsabilité
- Assurer l'évaluation des personnels
- Effectuer l'entretien annuel d'évaluation et de formation avec tous les agents placés sous sa responsabilité
- Faire émerger et recenser les besoins en formation et proposer un plan individuel et/ou collectif
- Organiser l'intégration des nouveaux agents
- Organiser l'accueil des étudiants et mettre en place les conditions favorables à l'apprentissage.
- Participer aux entretiens de recrutement interne
- Participer à l'accompagnement et mettre en œuvre les conditions propices au développement des compétences des futurs professionnels.
- Gérer les effectifs et les plannings avec le logiciel RH (e Planning)

Management/Organisation du service :

- Animer et fédérer l'équipe
- Elaborer un projet de service qui s'intègre dans le projet de pôle et le projet d'établissement
- Identifier les compétences de l'équipe nécessaire à l'activité de l'unité et à son organisation et les évaluer
- Organiser le travail des professionnels et coordonner le travail de collaboration entre les professionnels pour assurer la continuité des soins
- Conduire des projets d'amélioration des organisations et des soins au sein de l'unité
- Mettre en adéquation activité et effectif à la recherche de l'efficacité en anticipant les variations prévisibles
- Adapter son management aux situations et créer les conditions propices à une organisation de travail facilitant la prestation de soins et de services

Communication :

- Etablir de bonnes relations de travail avec tous les acteurs hospitaliers
- Veiller au respect mutuel entre les acteurs
- Organiser des réunions de travail et d'expression sur les prises en charge et l'organisation du service
- Assurer la communication et l'information dans le service, par le biais d'outils adaptés
- Informer le CSS et le chef de service des besoins, des difficultés, des opportunités du service.

PARTICIPATION TRANSVERSALE :

A l'échelle du pôle :

- Participation active à la mise en place de différents projets polaires et/ou institutionnels
- Participation aux astreintes d'encadrement de proximité de l'établissement
- Au sein de l'équipe d'encadrement du pôle, organisation en binôme afin d'assurer la permanence de l'encadrement, notamment sur les périodes d'absence (congés)

A l'échelle du territoire :

- Organisation des interventions en lien avec la prévention en santé : salons maternage, semaine mondiale de l'allaitement, Journée internationale de prévention du syndrome d'alcoolisation fœtal etc.
- Travail en collaboration avec le GHT Hainaut Cambrésis, le réseau Oréhane, les structures médico-sociales (UTPAS), les services de protection maternelle et infantile (PMI), le CPTS, la Ville etc.

QUALITÉS REQUISES :

INTELLECTUELLES

- Sens de l'accueil
- Rigueur intellectuelle
- Faculté d'adaptation, de prévision
- Créativité, curiosité intellectuelle
- Dynamisme
- Esprit d'observation, lucidité
- Capacité d'organisation et à entreprendre
- Capacités de recul par rapport aux situations
- Aptitudes :
 - o À la gestion, à l'écoute, à l'animation d'une équipe
 - o À la communication, à la négociation
 - o À l'encadrement

MORALES

- Discrétion
- Tolérance
- Esprit positif
- Esprit d'initiatives
- Sens des responsabilités
- Sens de la mesure et de l'autorité
- Persévérance
- Loyauté

EXIGENCES DU POSTE :

- Rigueur professionnelle
- Communication aisée
- Capacité managériale développée
- Qualités rédactionnelles

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Les horaires de travail sont au forfait, du lundi au vendredi.
Poste présentant des relations fonctionnelles et hiérarchiques

Le poste est à pourvoir dès que possible.

-> **CONTACT :**

M. LEFEVRE, Directeur des Ressources Humaines non médicales
03.27.24.30.12 - sdir@ch-denain.fr